

2025



Suivi des dioxines et métaux lourds dans les retombées à proximité de SHMVD

Synthèse 2025



CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans le cadre de la surveillance environnementale de l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) SHMVD (Société Haut-Marnaise de Valorisation des Déchets) sur le territoire de Chaumont (52), et conformément à l'article 31 de l'Arrêté ministériel du 20 septembre 2002, **VEOLIA SHMVD sollicite ATMO Grand Est pour la réalisation de mesures de qualité de l'air depuis 2020.**

Ce rapport fait le bilan des campagnes de mesures de l'année 2025.

POLLUANTS MESURES ET METHODE DE MESURE

Les polluants faisant l'objet de mesures dans les retombées atmosphériques totales, via des jauges, sont :

- **Les dioxines et furannes**
- **Les métaux lourds**

SITES ET PERIODE DE MESURES



6 sites de mesures ont été implantés autour de l'usine, dans et en dehors de son panache d'émission. Selon les vents mesurés sur les périodes de mesures, les points 6 et 7 ont été les plus exposés aux émissions de l'usine cette année.

Les dates de mesures sont les suivantes :

- **Campagne n° 1 (C1)** : Du 29/05 au 27/06/2025
- **Campagne n° 2 (C2)** : Du 20/11 au 17/12/2025

A noter que :

Pour la campagne C1, les mesures de dioxines/furannes sont ininterprétables en raison d'une contamination du blanc de terrain. Ainsi, la moyenne annuelle des concentrations en dioxines/furannes de l'ensemble des sites est égale à la concentration de la campagne C2 uniquement.

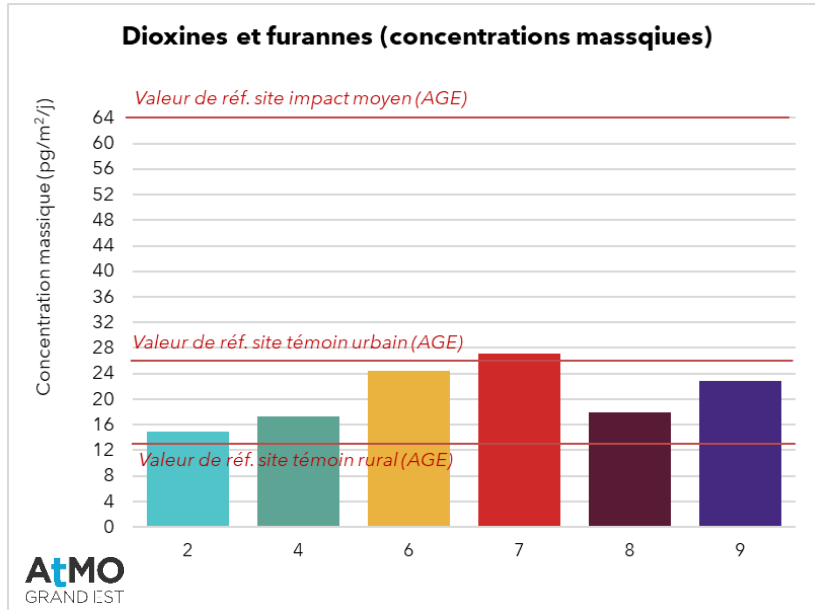
Également pour la campagne C1, les jauges de mesures des métaux des sites 2, 4, 7 et 9 ont été retrouvées au sol au moment de leur récupération, invalidant le prélèvement. Ainsi, la moyenne annuelle des concentrations en métaux de ces sites est égale à la concentration de la campagne C2 uniquement.

PRINCIPAUX RESULTATS A RETENIR

Dioxines/furannes

L'ensemble des sites prélevés enregistrent des concentrations en total I-TEQ MAX typiques d'un niveau de bruit de fond selon les valeurs de l'INERIS et du BRGM, et également selon les valeurs d'ATMO Grand Est.

En concentration en équivalent toxique et en concentration massique, **les sites 6, 7 puis 9 enregistrent les plus hautes concentrations en 2025**. Cette observation est potentiellement en lien avec les émissions de l'usine pour les sites 6 et 7 et plutôt en lien avec des émissions locales pour le site 9 (ville à proximité, trafic routier, trafic ferroviaire).



Concentrations massiques en dioxines et furannes (somme des 17 congénères) dans les retombées atmosphériques totales mesurées en moyenne en 2025, comparées aux valeurs de référence d'ATMO Grand Est

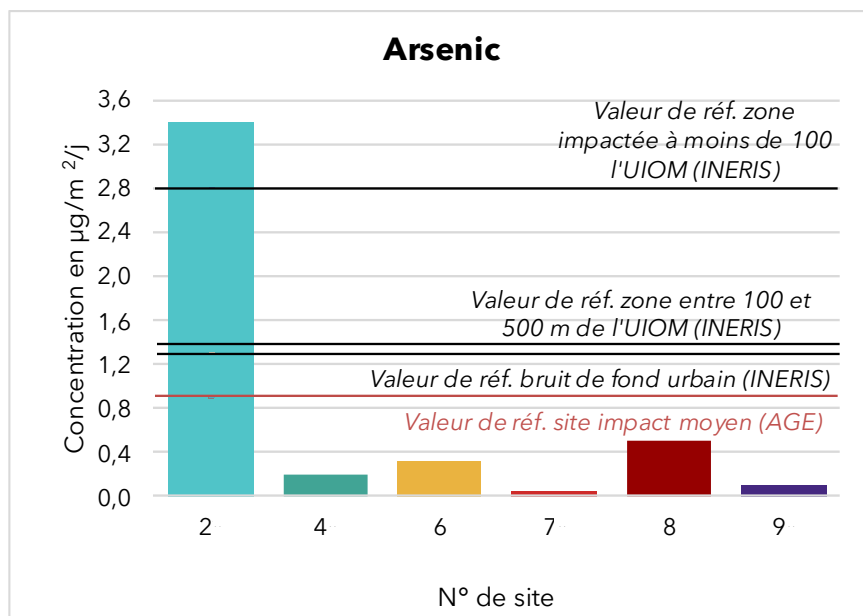
Les congénères OCDD et 1,2,3,4,6,7,8 HpCDD sont prédominants dans les retombées sur tous les sites, indépendamment de leur exposition à l'UVE, indiquant leur appartenance probable au bruit de fond environnemental.

Les profils d'émissions de l'usine présentent certains congénères communs aux retombées mesurées sur les différents sites, ce qui n'exclut pas un lien partiel entre les émissions de l'usine et les concentrations mesurées dans les retombées. **Les sites 6 et 7, notamment, présentent un profil relativement proche de celui en sortie de cheminée de l'UVE, tendant à montrer l'impact de celle-ci sur le site.**

Métaux lourds

Pour les métaux disposant de **valeur de référence** provenant de l'étude de l'INERIS et de celle d'ATMO Grand Est, tous les niveaux moyens de 2025 sont **en dessous de la valeur de bruit de fond rural, à l'exception du site 2** pour :

- Le **chrome, le manganèse et notamment l'arsenic** par rapport aux valeurs de l'INERIS.
- Le **chrome, le nickel, l'arsenic, le vanadium, le cobalt et notamment le manganèse** par rapport aux valeurs d'ATMO Grand Est.



Concentrations en arsenic mesurées dans les retombées atmosphériques totales en moyenne en 2025, comparées aux valeurs de référence de l'INERIS et d'ATMO Grand Est

Le site 2, site théoriquement peu exposé à l'usine, présente une des plus hautes concentrations pour **le chrome, le manganèse, le nickel, l'arsenic, le plomb, le vanadium et le cobalt**, pour lesquels les niveaux sont anormalement hauts par rapport aux mesures antérieures, comme observé en 2024. Il est possible que la base militaire et/ou l'aérodrome, situés au sud-ouest du site, aient pu contribuer à ces niveaux de concentration.

Les sites 6 et 8 se démarquent pour beaucoup de métaux, en lien avec leurs concentrations mesurées en campagne C1, plus élevée que celles de la campagne C2, probablement en raison des précipitations qui étaient favorables à des retombées atmosphériques chargées en polluants.

Le site 7 se démarque aussi pour quelques métaux (manganèse, cadmium, plomb), **possiblement en lien avec les émissions de SHMVD et/ou celles de la zone industrielle.**

PERSPECTIVES

La surveillance des retombées à proximité de SHMVD continuera d'être effectuée les années prochaines selon le plan de surveillance de l'usine.

Les bilans des années suivantes permettront de voir si l'impact de l'UVE ne se limitera toujours qu'aux sites 6 et 7 (sites de la zone industrielle les plus proches de l'usine), et si les concentrations du site 2 observées depuis 2024 vont demeurer aussi élevées en raison des activités à proximité.



AIR • CLIMAT • ÉNERGIE • SANTÉ

NOTRE SIÈGE

5 rue de Madrid
67300 Schiltigheim
03 69 24 73 73
contact@atmo-grandest.eu

NOS AGENCES

à Metz
20 rue Pierre-Simon de Laplace
57070 Metz

à Nancy
20 allée de Longchamp
54600 Villers-lès-Nancy

à Reims
9 rue Marie-Marvingt
51100 Reims